

In Extenso

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes

980, avenue Eloi Ducom
BP 169
40003 Mont-de-Marsan cedex

Tél: +33 (0) 5 58 51 35 00
Fax: +33 (0) 5 58 75 73 49
a.aquitaine@inextenso.fr
www.inextenso.fr

LANDES INITIATIVES
Association régie par la loi de 1901

**Siège Social : Chambre de Commerce et d'Industrie
des Landes**
293, avenue du Maréchal FOCH

40000 MONT DE MARSAN

-oOo-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010

-oOo-

Deloitte

SARL au capital de 7 622,45 € - 333 485 084 RCS Mont-de-Marsan
Société de Commissaires aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Pau

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LANDES INITIATIVES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations.
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mont-de-Marsan
Le 30 mai 2011

Vincent BALLIN
Commissaire aux Comptes Gérant



LANDES INITIATIVES

BILAN AU 31/12/2010

ACTIF	2010		2009		PASSIF		2010		2009	
	BRUT	AMORT PROV	NET	NET			NET	NET		
IMMOBILISATION					FONDS ASSOCIATIFS					
STOCKS					sans droit de reprise		120 600,00		115 600,00	
					avec droit de reprise		876 034,42		744 861,87	
CREANCES					TOTAL FONDS ASSOCIATIF		996 634,42		860 461,87	
Clients					DETTES					
Produits à recevoir	50 734,63		50 734,63	13 888,87	Fourisseurs		22 936,96		24 257,26	
Subvention d'investissement à recevoir	46 826,74		46 826,74	43 056,83	Fourisseurs, factures non parvenues		18 202,90		18 728,40	
Subvention de fonctionnement à recevoir	535 889,85	9 647,94	526 241,91	441 540,85	Autres dettes		14 063,91		59 586,43	
Débiteurs divers (prêt d'honneur)					TOTAL DETTES		55 203,77		102 572,09	
TOTAL CREANCES	633 451,22	9 647,94	623 803,28	498 486,55						
PLACEMENT	315 462,86		315 462,86	399 865,48						
DISPONIBILITES										
Banque investissement	49 435,19		49 435,19	16 773,62						
Banque Fonctionnement	31 693,96		31 693,96	17 601,66						
Compte livret	31 180,58		31 180,58	30 047,53						
DISPONIBILITES	112 309,73		112 309,73	64 422,81						
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	262,32		262,32	259,12						
TOTAL	1 061 486,13	9 647,94	1 051 838,19	963 033,96	TOTAL		1 051 838,19		963 033,96	

RESULTAT AU 31/12/2010

CHARGES	2010	2009	PRODUITS	2010	2009
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATIONS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			SUBVENTIONS		
-frais de structure	11 000,03	10 500,00	subventions organismes de gestion	75 561,09	42 788,57
-sous traitance	39 774,36	32 837,68	cotisations partenaires	41 528,74	31 220,00
-location	700,01		subventions europe	15 000,00	10 699,33
-honoraires	68 758,72	31 620,97			
-annonces et insertions	1 520,00	1 307,00			
-déplacements	11 362,76	7 795,48			
IMPOTS ET TAXES					
SALAIRES ET TRAITEMENTS			TRANSFERT DE CHARGES	357,23	510,89
DOTATIONS AUX AMORT ET PROVISIONS			REPRISES SUR PROVISIONS	1 958,59	8514,29
Sur actif circulant : dotation aux provisions sur autres créanciers	2 784,80	4 411,09			
AUTRES CHARGES		4 888,98			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATIONS	135 900,68	93 361,20	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATIONS	134 405,65	93 733,08
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
interets et charges assimilés	540,81	409,41	plus value sur vente de Valeur Mobilière de placement	1736,18	
			Produit Financier Compte sur livret	283,05	37,53
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	540,81	409,41	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2019,23	37,53
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0,04	0,09	sur opérations de gestion	16,65	0,09
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,04	0,09	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	16,65	0,09
TOTAL DES CHARGES	136 441,53	93 770,70	TOTAL DES PRODUITS	136 441,53	93 770,70



Landes

Initiatives

∞ LANDES INITIATIVES ∞

**ANNEXE
AU BILAN ET COMPTE RESULTAT 2010**



Landes

Initiatives

SOMMAIRE

I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

- 1 RESULTAT NET
- 2 PRINCIPAUX EVENEMENTS

I REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 1 CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES
- 2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 3 STOCKS
- 4 EVALUATION DES CREANCES
- 5 CHANGEMENT DE METHODE ET DE PRESENTATION
- 6 DEROGATIONS

II TABLEAUX DE SUIVI

- 1 FONDS ASSOCIATIFS
- 2 PROVISIONS
- 3 ENGAGEMENTS
- 4 CREANCES



Landes

Initiatives

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

1 RESULTAT NET :

Les Comptes de la Plate forme d'initiative locale des Landes, arrêtés au 31 décembre 2010, présentent un résultat net à l'équilibre, qui se décompose en un résultat d'exploitation négatif de 1 495.03 €, un résultat financier positif de 1 478.42 € et un résultat exceptionnel positif de 16.61 €.

2 PRINCIPAUX EVENEMENTS :

Outre les activités, décrites dans le rapport d'activité 2010, les principaux évènements qui caractérisent cet exercice sont les suivants :

- Les comités d'engagement ont délivré des accords de financement (avant renonciation) pour un montant de 446 K€ soit 21.37 % de plus qu'en 2009 dont 166.5 K€ restent à décaisser au 31/12/2010.
- la provision technique pour créance douteuse de 15 % du montant engagé indiqué dans les budgets prévisionnels n'est pas comptabilisée, la comptabilisation de ces provisions se fait au montant réel.

Ainsi en 2010 les dotations pour créances douteuses s'élèvent à 2.8 K€ et concernent trois clients, les reprises sont d'un montant de 1.9 K€ réalisées suite aux règlements de sommes provisionnées les années passées.

Il n'y a eu aucune créance irrécouvrable en 2010.



Landes

Initiatives

I REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'activité,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont systématiquement évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées d'utilisation.

3 STOCKS

Aucun stock

4 EVALUATION DES CREANCES

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

5 CHANGEMENT DE METHODE ET DE PRESENTATION

Aucun changement ni de méthode ni de présentation.

6 DEROGATIONS

Aucune dérogation aux principes et méthodes comptables n'a été mise en œuvre au cours de l'exercice.

TABEAU DE SUIVI DU FONDS ASSOCIATIF

LANDES INITIATIVES	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Compte A Compte D	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C+D
Fonds associatifs sans droit de reprise	115600	5000			120600
Patrimoine intégré					
Fonds statutaires					
Subventions d'investissement non renouvelables					
Apports sans droit de reprise					
Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé					
Subventions d'investissement affectées à des biens rend					
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de repris					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice					
Fonds associatifs avec droit de reprise	744861	131172			876033
Apports					
Legs et donations					
Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Résultats sous contrôle des tiers financeurs					
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de repris					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelabl					
Provisions réglementées					
Droit de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	860 461	136 172			996 633

DETAIL DES FONDS ASSOCIATIFS PAR ANNEE

SANS DROIT DE REPRISE

NOM	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Maisadour	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	35 000
EDF	1 200	1 200	1 200	1 000	1 000			5 600
MLPC	5 000	5 000	5 000					15 000
ICI Jacquemain	5 000	5 000	5 000					15 000
Sodilandes	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000			25 000
Sud ouest Légumes				5 000	5 000	5 000		15 000
Landes Mutualités					5 000	5 000		10 000
TOTAL	21 200	21 200	21 200	16 000	21 000	15 000	5 000	120 600

AVEC DROIT DE REPRISE

NOM	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Conseil Général	30 000	30 000	30 000	45 000	45 000	45 000		225 000
Conseil Régional	10 000	20 000	30 000	32 854	33 238	16 333	29 733	172 158
Caisse des dépôts et consignations	45 000	30 000	20 000	20 000	20 000	22 000	20 000	177 000
Crédit Agricole	5 000	5 000	5 000	7 500	7 500	7 500	10 000	47 500
Banque populaire du sud Ouest	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	35 000
Caisse épargne	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	4 000	34 000
Europe-feder			19 264	38 000	29 395	32 278	60 439	179 376
Société Générale					2 000	2 000	2 000	6 000
TOTAL	100 000	95 000	114 264	153 354	147 133	135 111	131 172	876 034

TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS	121 200	116 200	135 464	169 354	168 133	150 111	136 172	996 634
------------------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

TABLEAU DE SUIVI DE PROVISIONS

PROVISIONS				
PROVISIONS	Montant au début de l'exercice A	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice B	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice C	Montant à la fin de l'exercice D = A + B - C
Actif circulant	8822	2785	1959	9648
TOTAL	8822	2785	1959	9648

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS

	31/12/2010	31/12/2009
Fonds dédiés	996 634	860 461
Fonds dédiés N-1 utilisés en N (compte 192000)	595 753	503 352
Fonds non utilisés au 31/12/N	289 854	264 709
Montant des prêts d'honneur engagés	446 000	367 500
Montant de l'encours sur fonds de prêt	535 890	450 362
Possibilité d'engagement restante	289 854	264 709
Règle de provisions des prêts appliquées		

TABLEAU DE SUIVI DES CREANCES

	TOTAL	Moins de 1 an	1 à 5 ans
Créances sur prêts d'honneur	535 890	274 400	261 490